Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
13 Avril 2021– 18h00 VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS, Isabelle GELY, Christophe GIL, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR

Excusé(e)s : Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Marie-Dorothée PEREZ

Invité(e)s : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Christian GALONNIER, André LAUR

1- Communication du Président

Le Président DOUCET ouvre la réunion en relatant quelques informations du dernier Bureau Fédéral :

« Rugby au cœur » : 3 dossiers déposés par la LOR et ses départements ont été retenus par la commission de sélection au titre de l'appel à projet.
Certains dossiers ont obtenu un financement au-delà des sommes demandées.

Le Comité Directeur de la FFR a proposé de doter chaque licencié M8 d'un ballon en mousse pour pouvoir l'utiliser dans la cour de récréation de son école.

2- Validation du PV du Bureau du 23/03/2021

Le procès-verbal de la réunion du Bureau territorial du 23 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

3- Actualité COVID

Alain AZPIROZ fait un état des points abordés lors de la réunion FFR des « Covid Managers » :
Le « Stade 3 » est toujours en vigueur jusqu'au 15 mai
Le rugby à 5 et à 7 pratiqués par certains clubs n'entre pas dans le cadre du " Stade 3".
La FFR espère pouvoir passer au « Stade 4 » à la mi-mai.

Il fait un retour sur l'enquête FFR auprès des clubs sur la reprise d'activité : 50% de nos clubs occitans y ont répondu. 43% d'entre eux sont favorables pour une reprise sur du jeu à XV.
Alain AZPIROZ transmettra le résultat complet de l'enquête aux membres du Bureau.

La situation de la catégorie juniors est évoquée, surtout pour ceux nés pendant le second semestre de l'année et qui passeront en seniors la saison prochaine avec très peu de pratique.
Il sera fait appel à la vigilance des entraîneurs sur l'aspect de la sécurité.
Ces jeunes pourront reprendre avec l'équipe « Crabos » ou « Espoirs » suivant le niveau sportif du club.

Les formules de reprise (jeu à 5 ou à 7) sont évoquées lors de la reprise au « Stade 4 » .

Christian GALONNIER tient à rappeler les conditions de pratique pour les différents stades :
Stade 3 : distanciation, jeu de passes, Stade 4 : rugby à toucher en interne au club,
Stade 5 : rugby à toucher interclubs, Stade 6 : jeu avec contacts.
La FFR doit communiquer sur ces étapes.

4- Sportif

Max SANTA annonce qu'une nouvelle communication a été faite aux écoles de rugby pour la pratique au Stade 3 uniquement.

Il annonce que 26 mini structures EDR sur les 30 budgétisées ont été mises en place.
Les clubs concernés se verront attribuer une dotation de 500 €.
Un document (unité éducative de proximité) actant ces créations de structures sera établi et signé par le CTC du terroir, par le CD puis transmis à la Ligue.

Les sélections M15 pour les Académies sont, pour l'instant, repoussées d'un mois.

Les académies régionales de Rodilhan et de Tarbes ont été validées. Celle de Cahors est en cours.

Les CTC, pendant leur temps de télétravail, devront interroger les clubs pour connaître leurs situations actuellement.

5- RH

Pierre CIBOT fait un état sur l'activité des personnels.

Les CTC, par décision du 1er avril de la FFR, épuiseront leurs droits acquis et leurs RTT en avril.
Les personnels administratifs solderont également leurs congés d'ici la fin de ce mois d'avril.

Il rappelle que les CTC, toujours par décision de la FFR, ne peuvent se déplacer que pour des motifs impérieux. La Ligue est toujours en attente des directives du Ministère des Sports et de la DTN pour connaître les motifs qui autoriseraient ces déplacements.

Un rappel du Ministère du Travail a été fait pour signaler que le télétravail n'était plus recommandé, mais obligatoire.

Pierre CIBOT informe que la demande auprès de la DIRECCTE a été déposée concernant le passage à 50% de temps travaillé et 50% de temps chômé au titre de l'APLD et en lien avec les personnels impactés par l'arrêt des compétitions.
A ce jour, les unités départementales du 31 (qui emporte validation des autres unités départementales) et du 66 ont validé l'accord.

La demande de renouvellement de l'APLD pour le second semestre est en cours.
Cette demande doit justifier de la situation économique, des engagements en matière d'emploi et de sauvegarde de l'emploi et de formation sur le temps chômé.
Des nouvelles obligations s'appliquent : celle d'établir un bilan simplifié des émissions de gaz à effet de serre et celle de publier sur le site du Ministère du Travail, les indicateurs composants de l'index de l'égalité professionnelle.

Compte tenu des mesures sanitaires actuelles, les conditions d'accueil des 5 apprentis « Campus 2023 » ne sont pas connues à ce jour.

Pierre CIBOT fait part du lancement du recrutement de 2 CTC pour les terroirs 12 et 25.
Le recrutement s'est fait en interne pour le terroir 25 : la candidature d'un CTC occitan a été reçue avec une demande de mobilité géographique (passage du terroir 24 au 25).

L'ouverture du recrutement externe (date butoir 26/04) a été faite sur les terroirs 12 et 24 et interne sur le terroir 24.

Le Président DOUCET informe qu'il réunira le personnel de la LOR en visioconférence le 20 avril à 10h. Les membres du Bureau Territorial sont conviés à y assister.

Il fait part de la visite de deux ministres dans les clubs professionnels du Stade Toulousain et de l'US Colomiers, sans que les représentants du rugby amateur ne soient invités.
Un mail sera adressé au nom du Bureau de la LOR au Président du CROS pour dénoncer cet état de fait.

6- Épreuves

Rolland SORMANI commente les résultats de la dernière enquête fédérale sur la reprise des activités par les clubs, communiqués lors de la réunion de la Commission Nationale.
41% des clubs occitans ont fait un retour sur ce sondage.

Rolland a participé à la réunion nationale du collège des clubs des séries.
La LOR apparaît comme étant la mieux structurée.
Lors de cette réunion, il a été demandé aux ligues de mettre en place une commission régionale des collèges ou, dans l'impossibilité, d'une commission départementale.

Le Président DOUCET, par suite d'une discussion avec Patrick BUISSON, confirme que la Fédérale 3 restera avec 15 poules de 12 clubs, sans montées ni descentes.
Le Président souhaite qu'à terme les séries territoriales passent à 3 groupes (Régionale 1 : H et PH, Régionale 2 : 1ère et 2ème séries, Régionale 3 : 3ème et 4éme séries).

7- Printemps du Rugby Occitan

L'affiche officielle, "rugby pour tous – tous les rugbys, vecteur de la communication officielle de la LOR sur ce projet, est présentée par André LAUR et validée par le Bureau Territorial.
Elle sera diffusée uniquement en numérique : un bandeau laissé libre en bas de l'affiche permettra d'y insérer soit les partenaires soit de faire l'annonce de la manifestation.
Quelques Comités Départementaux ont envoyé leurs projets.
Les présentations des CD 12 et CD 81 sont montrées à titre d'exemples.
Ce projet sera mis en œuvre quelles que soient les contraintes sanitaires.
Une adaptation se fera en fonction de la situation du moment, si nécessaire.
Le service communication de la LOR devra être réactif pour promouvoir cet évènement.

8- Vacances Apprenantes

André LAUR présente les 3 affiches qui seront également les vecteurs de la communication numérique de ce projet.
Ces affiches seront déclinées en fonction de chacun des sites : (34) Malibert (26 au 31 juillet), (12) Val Rance 81 (26 au 31 juillet), (09) Suc-et-Sentenac (12 au 17 juillet).

Il souligne le travail restant à effectuer :

- Gestion administrative qui devra se faire en binômes pour assurer une parfaite continuité.
- Dossier de présentation pour les familles et public
- Dossier du séjour en direction des prescripteurs, collectivités et institutions
- Préparation des séjours
- Budget à établir

Une réunion en visioconférence de mise au point des dispositions d'organisation et de logistique sera programmée au plus vite entre les élus et les salariés.
Les inscriptions débuteront en mai.

L'organisation partenaire des Caisses d'Allocations Familiales demande qu'à cette étape, les services d'un stagiaire BTS (non rémunéré) soient utilisés.

La capacité d'accueil des centres est de 30 stagiaires en Ariège et de 40 pour les 2 autres stages.

Christian GALONNIER informe que 12 CTC ont été associés à ce dispositif.
Il souhaite être invité à la réunion du groupe de travail avec les CTC ou d'en prendre le relais.

9- Dossiers ANS

Michel PFLIEGER décrit le dispositif mis en œuvre pour traiter les dossiers des clubs et Comités Départementaux.
6 axes principaux ont été retenus par la Commission Fédérale :

1. Permettre la reprise de l'activité sportive
2. Permettre l'accès au rugby éducatif
3. Permettre une pratique de proximité pour toutes et tous, partout
4. Promouvoir la pratique féminine
5. Impliquer les équipes techniques des ligues dans la mise en œuvre des objectifs de l'ANS et de la direction sportive
6. Faire du rugby en enjeu sociétal dans la perspective de la Coupe du Monde 2023

Une réunion de calage de la commission est prévue le 20/04/21 pour définir le fonctionnement et la méthodologie de travail.

Jean Yves MOURET et Pierre CIBOT insistent sur le retour nécessaire par les élus du compte-rendu des actions 2020 réalisées et subventionnées (subventions ex « CNDS », aide à l'emploi pour les moins de 26 ans et professionnalisation, académies pôle Espoirs), condition sinéquanone pour faire les demandes de subventions 2021 (date butoir fixée au 11 mai 2021).

Une fiche réponse a été adressée à tous les vice-présidents.

Un dispositif analogue sera mis en place pour la rédaction des projets ANS 2021.

10- MOT de TARBES

Pierre CROS rappelle le contexte de la vente de la MOT de Tarbes et fait part de la proposition d'achat d'un acquéreur potentiel au prix de 300.000 € net vendeur.
La recherche d'un nouveau site d'accueil sera entreprise très rapidement.
Le partage d'un local avec le CD 65 et d'autres structures sportives (CDOS) est une solution envisagée.

10- Projet ESPACE

Alain DOUCET fait part du projet mené conjointement avec André LAUR.
André LAUR développe le contenu de ce projet dénommé ESPACE, en référence au secteur d'industrie implanté en Occitanie.
Ce projet regroupe des actions déjà menées par la LOR ou en cours, en matière éducative culturelle et sociale, avec pour objectif de faire vivre et partager au plus grand nombre les valeurs d'un sport ancré dans la région.
E = éveiller (baby rugby)
S = soutenir (sport et apprentissage)
P = promouvoir (vacances apprenantes)
A = accompagner (maisons de l'étudiant)
C = coopérer (monde rural)
E = encourager (académies régionales)

Le projet sera déposé aux organisateurs du Trophée TSM.

9- Questions Diverses

● Alain AZPIROZ expose le projet initié par notre partenaire le Crédit Agricole Toulouse et de 3 autres caisses locales de l'Occitanie.
Ce tournoi e-sport se déroulera les 19/05 (phase qualificative) et 20/05 (finale) jeu Nitendo switch Mario Kart. La période d'inscription est du 25 avril au 18 mai.
Le Bureau territorial donne son accord pour s'associer à cette démarche dans le cadre de son partenariat avec le Crédit Agricole.

● Daniel COLLET présente la candidature de 4 bénévoles (2 sur le département du Lot et 2 sur le département du Gers) au titre de la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports au niveau régional.
Ces propositions sont validées par le Bureau territorial.

Daniel COLLET précise que les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales ne proposeront pas de candidat.

● Isabelle GELY parle du drame familial que vient de vivre son club de St Gely.

Isabelle GELY fait un retour sur la réunion d'information aux bénévoles mise en place par l'IRF ce jour et qui a accueilli près de 50 participants sur les 60 inscrits sur le thème : « Gestion comptable et fiscalité des clubs ».
La prochaine session du mois de mai portera sur le Bénévolat et sera co-animée avec Pôle emploi

Elle parle de l'audit à blanc pour la certification « Qualiopi » sur une dizaine de thèmes. Deux points de non-conformité majeure ont été relevés.

Une recherche de partenariat en matière de taxe d'apprentissage avec les CREPS est nécessaire pour percevoir une partie de taxe.
Aujourd'hui en l'état, la LOR n'est éligible.

● Le Président Alain DOUCET intervient au sujet de la Cellule de Prévention et de Protection de la Population Rugby (C3PR), créée par Laetitia PACHOUD, Vice-Présidente FFR en charge des solidarités. Il demande que 2 référents Ligue soient désignés.

● Ghislaine ROSSIGNOL annonce que Fabien GALTHIE viendra animer une séance de l'école de Rugby de Luzech, à l'initiative de la cousine de Fabien actuellement salariée au club de Luzech en charge du développement.

La séance est levée à 21h00

Prochaine réunion du Bureau Territorial le 18/05/21 à 18H00 en visioconférence.

Jean-Yves MOURET
Secrétaire Général